

Zeitschrift: Der Filmberater
Herausgeber: Schweizerischer katholischer Volksverein
Band: 22 (1962)
Heft: [11]

Artikel: Souhaits de cinéphile à la critique romande
Autor: Taymans, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-964760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à l'accomplissement de la personne. Il nous paraît de première importance de faire sortir le spectateur d'un abîme d'inconscience, de le libérer, de critiquer chez lui tout asservissement et, enfin, de lui présenter des valeurs qui lui serviraient à la fois de bases, de principes stimulants, d'aimants ou de ferment. F. Premand

Ligue vaudoise du cinéma

Jusqu'en 1960 il est difficile de dire quelque chose de précis sur la Ligue vaudoise du cinéma. Diverses séances ont été données dans le canton par l'aumônier et les responsables, mais de façon isolée et indépendante.

Lausanne : Au début de 1959 : premier ciné-forum en 35 mm. à Pully avec trois films : Los Olvidados, Jeux Interdits, Les Vitteloni. — 500 participants environ. Pour l'Ascension 1960 un nouveau ciné-forum est mis sur pied, mais il n'a pas pu être réalisé. Le troisième eut plus de succès en novembre 1960 avec : Cote 465, Jour de Fête et Umberto D. Un ciné-club de jeunes sur le plan interparoissial est lancé en janvier 1961 : 6 séances — 70 participants.

Renens : 6 séances également, — en 35 mm. Nombre de participants variable. A Echallens existe depuis plus longtemps un ciné-club 35 mm. qui fonctionne indépendamment de la Ligue vaudoise.

Pour la saison 1961 à 1962 : Lausanne : ciné-club — 7 séances en 16 mm. ; Renens : ciné-club — 3 séances en 16 mm. ; Nyon : ciné-club — 6 séances en 16 mm.

Quel est le but de la Ligue vaudoise du cinéma ? Le cinéma est de nos jours un des loisirs les plus courants. Mais il est important de découvrir sa puissance : bien compris, en dehors des films purement commerciaux, le cinéma est un art, un moyen de culture, de contacts mondiaux. Mais il faut savoir juger un film et y réfléchir. Ne pas se laisser imprégner par l'image mais rechercher le message qu'un homme — le metteur en scène — a voulu faire passer à travers tout ce qui fait le film : scénario, mise en scène, son, interprétation, etc...

Faire des spectateurs des «membres actifs» et conscients de toute les richesses que peut contenir un film. C'est par des ciné-clubs et des discussions que nous essayons, mais il faut former des animateurs et éveiller l'intérêt — celui des jeunes surtout. Nombreux sont ceux qui ne recherchent dans le cinéma qu'un moyen de détente après une journée de travail. Ce n'est que petit à petit que nous arriverons à élargir le cercle de ceux qui s'y intéressent vraiment et à étendre l'action de la Ligue vaudoise à tout le canton.

R. Cocq

Souhaits de cinéphile à la critique romande

Pas plus qu'ailleurs, en Suisse romande aucun des quelque vingt quotidiens, totalisant près d'un demi-million d'exemplaires, ni aucun des périodiques (une douzaine, avec des tirages fort dissemblables) ne peut se permettre de négliger l'information cinématographique. Les lecteurs d'aujourd'hui recherchent les placards publicitaires illustrés de photos ou de dessins à sensation, grâce auxquels ils sauront facilement quels films passent dans leur localité ; ils sont très nombreux à parcourir le calendrier local ou régional des spectacles ; moins nombreux, sans doute, à lire intégralement l'analyse de ces films.

Les abonnés des journaux de pure et neutre information, en s'abstenant de cette lecture de la rubrique cinématographique, s'économisent en fait un cynique bourrage de crâne et une duperie, puisque «tous» les films doivent «toujours» y être présentés comme un «spectacle à ne pas manquer». Comment peut-on encore prendre au sérieux les communiqués tout cuits par les services publicitaires des firmes distributrices ?

Réduire l'information cinématographique à cela, ou éventuellement à quelques potins sur la vedette en vogue, c'est se moquer du monde... et du cinéma. Heureusement, très peu de nos journaux se permettent cette lucrative désinvolture. Le plus grand nombre utilise des chroniqueurs, pas toujours spécialistes, qui s'appliquent avec plus ou moins de compétence et de bonheur à présenter aux lecteurs une étude succincte des films les plus en vue. C'est aux auteurs de ces comptes-rendus que s'adressent nos souhaits. Nous ne minimiserons pas les difficultés de leur tâche : temps et place restreints, consignes ou instinct de prudence pour ne froisser ni les annonceurs ni aucune clientèle, manque d'homogénéité du public visé, ambivalence de beaucoup de films, nécessité de faire abstraction de goûts par trop personnels, scepticisme justifié concernant le nombre réel des lecteurs du « papier » qu'on aura rédigé, etc.

Sur ce dernier point d'ailleurs, il y a lieu de croire qu'après quelques articles, les jeux sont faits : certaines signatures ou initiales imposent l'attention, d'autres sont démonétisées. C'est dire que les vœux à exprimer ici pourraient bien être superflus pour les premiers... et irrémédiablement inopérants pour les seconds. Qu'à cela ne tienne ! Nous n'aurions point gaspillé notre peine, si nous parvenions à formuler l'idéal consciemment ou confusément attendu par les lecteurs les plus assidus ; par ceux surtout qui vont jusqu'à relire, en connaissance de cause, donc après la vision d'un film, la critique qu'ils avaient déjà parcourue préalablement.

*

Tout chroniqueur ne devrait-il pas, avant d'écrire, essayer d'entendre en imagination les questions que pourraient lui poser ceux qui prendront le temps de lire son article ? Sans doute, même parmi ces lecteurs zélés s'en trouverait-il encore beaucoup trop pour questionner sur l'accessoire. Il faut d'avance rejeter leurs interrogations centrifuges : « Qui joue dans ce film ? Que s'y passe-t-il ? Du suspense ? De beaux costumes ? Du sex-appeal ? Est-ce en couleur ? etc. » Les critiques ne se méfieront jamais assez de ces topiques évaporés d'où naissent les canevas-standards des articles de style « magazine » ; il n'y a que trop de ces drogues, s'infiltrant chez nous par une frontière complaisante, pour émoustiller la plus vaine curiosité et entretenir un spécieux obscurantisme cinématographique, sous le couvert d'informations intimes ou rocambolesques sur une certaine faune de studios et de festivals. Qu'ont donc à voir avec le VII^e art, et que nous importent les ruptures de contrats matrimoniaux ou professionnels par des vedettes irascibles ou cupides, les impressions de tournage de comédiens chevronnés ou parvenus, et les excentricités de quelques cervelles qui ont dû se brûler aux sunlights ou de pauvres baudruches qui se croient le centre du monde à cause de leurs mesures ou de leurs cachets révolants ? Ces commérages paient bien ? D'accord ! Et ce n'est pas bon signe... Mais quel maquignonnage néfaste, alors qu'il y aurait tellement mieux à faire, aux étages supérieurs du même secteur ! C'est une véritable éducation qu'on attend des bons offices d'un authentique critique cinématographique, même s'il ne peut se permettre l'ésotérisme racé

d'un André Bazin († 1958) et s'il doit rester vulgarisateur. Non point nous ancrer bonassement au niveau de nos préjugés d'amateurs. Pas non plus coïncider nécessairement avec nos impressions ou, par grégarisme, avec les appréciations d'autrui. Mais, si nous n'avons pas encore vu le film, nous préparer à ce qui nous attend, sans fausser notre attention ni essayer de nous suggestionner ; s'il s'agit d'une œuvre que nous avons déjà vue, il faut que la même analyse nous aide et avec une égale discrétion à la « digérer » profitamment. Entre autres, il conviendra assez souvent de nous expliquer pourquoi tel film, qui nous aura paru astucieux et intéressant, encourt néanmoins les sévérités des critiques qui (comme Mr. Agel, par exemple) jugent en fonction de critères spécifiquement cinématographiques, et déconcertent par là-même tant de gens.

Je ne dois pas être le seul lecteur de chroniques cinématographiques à déplorer qu'elles se bornent encore trop souvent à raconter, en deux tiers d'article, l'anecdote du scénario, à situer le genre des films et la qualité de l'interprétation. Evidemment, pas mal de bandes ne méritent pas mieux, si ce traitement suffit à couper l'envie de se déranger.

*

Ce procédé, par contre, est trop sommaire et donc insuffisant pour des films de qualité. Il resterait, à tout le moins, à ouvrir au lecteur quelques pistes en direction du vif du sujet, c'est-à-dire de sa signification sous-jacente, qui déborde alors l'anecdote précise ; à l'avertir donc de la convergence des indices fournis par les particularités de la mise en scène, du cadrage, du symbolisme éventuel, du dialogue, de l'accompagnement musical. De la sorte, en cours de projection ou après vision, le spectateur bénéficiera d'une perspicacité redoublée, puisqu'un homme averti en vaut deux. L'avertissement doit néanmoins rester discret, sous peine de cesser d'en être un et de dégénérer en coercition intellectuelle ou en séquestration mentale.

Tous les chroniqueurs de chez nous ne sont pas également indemnes du délit de violences de ce genre ; quel qu'en soit le mobile, il relève fatalement d'un sectarisme quelconque. Sectarisme moralisateur chez d'aucuns, s'ils se croient excusables de dénier même là plus irrécusable valeur cinématographique à tout film qu'ils estiment contrariant ou subversif. Sectarisme libertaire chez d'autres, pour lesquels le principal mérite d'un film semble tenir à ses ruades anti-sociales ou anti-religieuses, sinon à son cynisme impudique. En cédant à ces déviations passionnelles, un critique déchoit de son service et devient un vulgaire pamphlétaire. Que ce procédé, qui par exemple dévalorise parfois si naïvement les chroniques des « Lettres Françaises », trouve des imitateurs parmi nous, voilà qui prouve entre autres combien difficile est l'impartialité du critique de cinéma.

Etre parfaitement sincère, et respecter la liberté intellectuelle de ses lecteurs : quel degré de jugement, de pureté d'intentions, de probité et de compétence ne faut-il pas pour y réussir ! Quelle culture, quel humanisme non tronqué par des préjugés indéfendables, pour inventorier les richesses d'un beau film !

En toute franchise et humilité, avouons que bien peu d'esprits aussi complets s'adonnent chez nous à la publication de critiques cinématographiques. Plus rares que les pamphlétaires que nous évoquions plus haut, et encore beaucoup plus rares que les complimenteurs à gages.

*

Sauf dans les journaux qui parviennent à se maintenir dans une neutralité souhaitée par leur clientèle idéologiquement indifférente, les critiques cinématographiques se sentent autorisés à s'engager jusque dans un jugement d'ordre éthique sur les films qu'ils analysent ; ils connaissent suffisamment la tendance dominante chez les lecteurs de leur feuille. Dès lors, le service qu'ils leur rendent n'en aura que plus de portée, puisque plus intégral. Pourvu, bien entendu, que leur conviction morale ou religieuse soit équilibrée, et leur lanterne bien éclairée. Quant aux critiques qui seraient condamnés à faire toujours abstraction des incidences les plus typiquement humaines, je veux dire spirituelles, plaignons-les : leur tâche est aussi impossible que ne l'est une œuvre d'art sans intrusion de l'esprit ou sans attaches avec l'humain. Leur analyse ne sera jamais qu'un strict décalque du film, empêchés qu'ils sont d'en sortir pour mesurer ses limites, supputer l'envergure de ses échappées, montrer éventuellement — d'après des critères transcendants — en quoi l'œuvre est incomplète, et comment elle eût pu atteindre à l'accomplissement de sa lancée et à la plénitude de l'œuvre d'art.

Car, c'est jusqu'à cette domination intelligente du film et ce respect du lecteur-spectateur qu'il faut, en fin de compte, désirer que se prolonge le pilotage de la critique cinématographique. Pour cela, point n'est besoin d'allonger l'écrit ; mais plutôt, d'y remplacer l'inutile par l'indispensable. Est-ce trop demander ?

G. Taymans

La cotation morale

Tous les catholiques savent plus ou moins qu'il existe dans chaque pays un organisme ecclésiastique s'occupant des films présentés au public ; mais quant à savoir exactement ce qu'il est, ce qu'il fait, sa raison d'être, son fonctionnement, l'obéissance qui lui est due, etc., ce sont autant de questions dont certains peut-être se préoccupent, mais auxquelles la majorité serait bien incapable répondre.

D'autant plus que toute censure est mal vue, parce qu'elle semble limiter la liberté individuelle. Aussi préfère-t-on souvent ne pas trop s'occuper de cette affaire, par crainte de se découvrir de nouvelles obligations : trop de curiosité réserve parfois de mauvaises surprises, et une prudente ignorance reste encore l'attitude la plus sage !

On voudrait ici à la fois dire ce qu'est une Commission de cotation ecclésiastique, et donner quelques principes clairs sur les limites dans lesquelles les fidèles doivent se conformer à ses décisions.